



Route du Col de Jau
66500 MOSSET
T: 04.68.05.05.51
F: 09.77.46.23.29
bois.energie66@wanadoo.fr
www.be66.fr

Compte Rendu Assemblée Générale

Salle polyvalente Place Guy Malé
66210 Bolquère-Pyrénées 2000

20 Juin 2012



Etaient présents :

	Participant	Organismes
Monsieur	GUILLOT Frédéric	Ademe
Monsieur	MOLINS Jean-Pierre	BET MOLINS
Madame	MANZANO Maria	Cabinet Manzano
Monsieur	ANTOLINOS Nicolas	Cabinet Manzano
Monsieur	REVERBEL Thierry	Alliance Forêt Bois / COFOGAR
Monsieur	WATTIER Fabrice	COFELY
Monsieur	TRILLES Raymond	COFOR 66
Monsieur	LONJON Philippe	COFOR Languedoc Roussillon
Monsieur	GUIRAUD Jean-Marc	Communauté de communes Haut Vallespir
Monsieur	COT Vincent	Conseil Général de l'Aude
Monsieur	ESTEVE Pierre	Conseil Général des Pyrénées Orientales
Monsieur	BARUCCHI David	Conseil Régional / chargé de projets Fonds Européens
Monsieur	MARITON Bruno	CRPF
Monsieur	MARGAIL Laurent	DALKIA
Monsieur	BOURGOIN Daniel	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Monsieur	NEVEU Philippe	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Madame	ARPAILLANGE Nathalie	ESAT l'Envol
Monsieur	HOUSSAIS Franck	ESAT l'Envol
Monsieur	MEUNIER Lionel	ETF Meunier
Monsieur	MIVIERE Jean-Michel	Faig bé
Monsieur	SIRE Alain	Fondation Krüger
Monsieur	ABEL Jean-pierre	Mairie de Bolquère
Monsieur	BATAILLE Pierre	Mairie de Fontrabieuse
Monsieur	BAUX Daniel	Mairie de La Bastide
Monsieur	FOURCADE Marcel	Mairie de La Llagone
Monsieur	RAPOPORT Nicolas	Mairie des Angles
Monsieur	DELESTRE Daniel	Mairie d'Osséja
Madame	TEYSSIER Laëtitia	PNR Pyrénées Catalanes
Madame	BINDA Camille	Pays Pyrénées Méditerranées
Monsieur	TUBERT Patrick	SARL Tubert
Monsieur	VOIVRET Gérard	Scierie du Boulou
Monsieur	MEQUIN David	SOVEN
Monsieur	FABREGAT Germain	Syndicat des Propriétaires Forestiers

Le personnel de Bois Energie 66

Monsieur	ZABALA Grégory	Bois Energie 66
Monsieur	CASENOVE Eric	Bois Energie 66

Etaient excusés :

LISTE DES EXCUSES
 Assemblée Générale Bois Energie 66
 Salle polyvalente – Bolquère-Pyrénées 2000
 le 20 Juin 2012

Civilité	Prénom NOM	Structure	Pouvoirs
Monsieur	Mathias MONINO	DALKIA	
Madame	Nathalie TROUSSELET	ADEME	
Monsieur	Matthieu FLEURY	Biomasse Normandie	
Monsieur	Christian PEPIN	Bureau d'Etude Thermique PEPIN	Pierre ESTEVE
Madame	Christelle BOUT	Chambre des Commerces et de l'Industrie 48	
Monsieur	Serge DEFAYE	CIBE	
Monsieur	Denis TERRAILLON	COFELY GDF Suez	Fabrice WATTIER
Monsieur	Jean-Marc AUBAN	CRPF	
Monsieur	Georges FONT	FONT Emballages bois	Pierre ESTEVE
Monsieur	Roger FERRER	Mairie d'Estagel	Pierre ESTEVE
Monsieur	Jean-Marie BOSCH	Mairie de Serralongue	
Madame	Monique PRAMAYON	Office 66	
Monsieur	Gérard PELISSIER	Office 66	
Monsieur	Jacques BARNOLE	Particulier	Pierre ESTEVE
Monsieur	Philippe ASSENS	Réserve Naturelle de Nohèdes	
Monsieur	Michel BOYADJIAN	Soven	David MEQUIN
Monsieur	Laurent BAUBY	Syndicat des Forestiers Privés	Alain SIRE
Monsieur	René ALA	Communauté de communes Haut Vallespir	Daniel BAUX
Madame	Michèle ORLIAC	CAUE 66	Pierre ESTEVE

Accueil des participants à 14h15 suite au repas à la salle polyvalente de Bolquère-Pyrénées 2000.

A 14h30 : Assemblée générale

Ce 20 juin 2012 matin, Bolquère-Pyrénées 2000 a fait l'objet de plusieurs inaugurations en présence notamment de la Présidente du Conseil Général des Pyrénées Orientales, Mme Hermeline MALHERBE, M. Frédéric GUILLOT Directeur Régional de l'ADEME, Mme Alice COSTE Sous Préfète de Prades, M. Pierre ESTEVE Conseiller général et Président de l'agence départementale Bois Energie 66, ainsi que des représentants de la Région et de l'Europe. Le nouveau hangar de stockage puis les 2 réseaux de chaleur communaux ont ouvert leurs portes à une soixantaine de personnes dont entre autres les acteurs de la filière bois énergie, des maires, des bureaux d'études et architectes ainsi que des entreprises ayant réalisé les travaux.

La parole est laissée au Président de Bois Energie 66, M. Pierre ESTEVE pour ouvrir cette assemblée générale présentant l'année 2011.

Pour cette assemblée générale annuelle, M. Pierre ESTEVE propose **l'ordre du jour suivant** :

- Rapport Moral du Président
- Bilan Financier de l'exercice 2011
- Bilan d'activités 2011
- Flash sur les actions 2012 en cours
- Questions diverses

17h30 Fin de l'assemblée générale

I. RAPPORT MORAL – Pierre ESTEVE, Président

Après notre dernière assemblée générale de 2011 à Castel Fizel, nous nous retrouvons cette année, à Bolquère. Nous avons décidé de l'accoler à l'inauguration du hangar de stockage et du second réseau de chaleur communal de Bolquère – Pyrénées 2000, organisée par la Commune.

C'est l'occasion de montrer l'exemple d'une Commune très engagée dans le développement du bois énergie avec 2 réseaux de chaleur en 2007 et 2012 (300 kW et 195 kW) et 1 hangar de stockage pour fonctionner en auto-alimentation (3500 MAP de stockage) pour lesquels vous avez pu avoir de nombreuses explications ce matin. Sur l'année 2011, Bolquère a également bénéficié des aides au débardage du Conseil Général pour une coupe d'éclaircie dans une parcelle de pin à crochet, et pour nettoyer 2 parcelles tempêtées. Nous sommes sur un territoire très forestier et avec une nécessité de gestion pour l'accueil du tourisme l'hiver comme l'été.

Ces installations nous montrent bien que raisonner collectivement est possible puisque les réseaux de chaleur communaux raccordent des privés tels que la résidence la Pradella ou encore la maison de l'agent forestier de l'ONF.

Je tiens à remercier Monsieur ABEL et ses services communaux de nous accueillir ici et de nous avoir permis de découvrir ces nouvelles installations ainsi que l'opération de broyage permettant le remplissage du hangar de stockage. Merci également à tous d'être venu.

Je tiens également à remercier dans le cadre du plan bois énergie, nos partenaires financeurs : mesdames Nathalie TROUSSELET de l'Ademe et Dominique LYONNET du Conseil Régional, et messieurs David BARUCCHI en charge des fonds européens (Feder) et David AZE ainsi que l'ensemble de l'équipe du Conseil Général qui permettent à Bois Énergie 66 de poursuivre sa mission d'animation du plan bois énergie et de continuer à épauler les maîtres d'ouvrages souhaitant s'investir dans cette filière. Nous les remercions également pour le soutien apporté aux porteurs de projets leur permettant ainsi de réaliser leurs installations avec un temps de retour sur investissement acceptable.

Quelques chiffres clés pour 2011 qui vont vous être présentés dans le rapport d'activité :

- 5 nouvelles mises à feu ainsi que la modernisation de la chaufferie du lycée de Font Romeu
- 49 chaufferies installées fin 2011 pour une puissance en fonctionnement de 12MW et une consommation potentielle d'un peu plus de 28 000 MAP.
- 3 dossiers d'aide au débardage ont été déposés et se sont vus acceptés par le Conseil Général pour un volume de près de 3000 MAP de plaquettes produites et utilisées dans les chaufferies locales : Eyne, Osséja et Bolquère.

Pour 2011, Bois Énergie 66 a travaillé suivant 5 axes d'orientations stratégiques qui vous ont été présentés lors de la dernière Assemblée Générale et qui sont les suivants :

- Axe 1 : Amélioration de la qualité du combustible et du service

Objectif : Garantir un approvisionnement de qualité, adapté aux chaufferies et privilégiant les circuits courts.

- Mise en place d'une charte de qualité : « Bois énergie qualité + des Pyrénées Orientales »
- Mise en place d'un cahier de suivi de saison de chauffe qui sera repris au niveau régional par l'ensemble des missions bois énergie
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour l'approvisionnement des chaufferies

- Axe 2 : Détection et diagnostic de nouveaux projets de chaufferies

Objectif : Atteindre 80 chaufferies installées en 2015

- Maintien de l'aide à la décision (prédiagnostics, notes d'opportunité) et du fonctionnement en réseau (PNR, SYDEL, PAYS, Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération).

- Axe 3 : Communication, sensibilisation, formation

Objectif : Développer et promouvoir le bois énergie, équilibrer territorialement la filière (privilégier les secteurs géographiques non couverts)

Participation à des salons spécialisés, organisation de visites lors de « la semaine de la forêt et du bois », intervention auprès des collectivités, des écoles et du grand public avec notamment l'intervention à Tautavel réalisée en Novembre 2011 à laquelle Monsieur VOIVRET, membre du Conseil d'Administration de Bois Energie 66 était présent.

- Axe 4 : Appui aux porteurs de projets : Accompagnement des maîtres d'ouvrage

Objectif : Garantir des projets techniquement aboutis, des chaufferies fiables et des plateformes de stockage bien conçues (lorsqu'elles sont programmées ou réalisées)

- Avis techniques
- Appui aux maîtres d'ouvrage
- Suivi, conseils et accompagnement lors des dysfonctionnements chaufferies

- Axe 5 : Ingénierie ressources bois énergie

Objectif : Mieux connaître la ressource mobilisable, être une source de données incontournable.

- Mise en place d'études CAPFOR
- Valorisation des données acquises concernant la ressource en bois énergie sur un territoire : exploitation et diffusion des données

Je termine ce rapport moral en vous remerciant pour vos contributions personnelles. Je remercie également le personnel de Bois Énergie 66 pour leur travail au quotidien au sein de la filière bois énergie du département et de la région.

Monsieur Pierre ESTEVE soumet aux voix l'approbation du rapport moral 2011.

Le rapport moral 2011 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention (M. Gérard VOIVRET)

Monsieur ESTEVE passe la parole à M. Frédéric GUILLOT, nouveau Directeur de l'ADEME. M. GUILLOT effectue une intervention afin de se présenter et de faire le point sur les dispositifs d'incitation financière en place sur la région Languedoc-Roussillon en faveur du bois énergie. Constat est fait que les subventions sont de plus en plus difficiles à mobiliser et qu'il est nécessaire de commencer à réfléchir aux aides complémentaires qui pourraient être mises en place pour continuer à accompagner la filière bois énergie notamment dans les Pyrénées Orientales et sur l'ensemble de la région Languedoc Roussillon.

Pierre ESTEVE tient à le remercier chaleureusement pour le soutien apporté par l'Ademe à Bois Energie 66 depuis de nombreuses années.



II. RAPPORT FINANCIER – Madame Maria MANZANO Expert-comptable

(Powerpoint)

Monsieur Pierre ESTEVE passe la parole à Maria MANZANO - Expert comptable - pour présenter le rapport financier de Bois Energie 66 pour l'année 2011.

Madame MANZANO présente en détail l'ensemble des documents comptables tels qu'ils ont été validés lors du précédent Conseil d'Administration.

Pour l'exercice 1/01/2011 – 31/12/2011 (12 mois)

Produits de fonctionnement : 150 225 €

Charges d'exploitation : 150 096 €

Résultats net : 129 € de bénéfice grâce aux reprises sur fonds dédiés

Mme MANZANO présente les subventions versées à l'Association. Elle observe un décalage important notamment pour le FEDER avec au 31 décembre 2011 une créance de 100 000€ soit deux années de subventions. Les créances sont très importantes (165 715€) correspondant à une année de fonctionnement complète. Ce décalage est une problématique inhérente à bon nombre d'associations dont Bois Énergie 66.

M. BARUCCHI, en charge de la gestion des fonds FEDER à la Région, reconnaît qu'un certain retard a été pris dans le versement des subventions en raison d'un nombre important de dossiers à traiter et que dorénavant tout serait fait pour que les subventions soient versées le plus tôt possible dans la mesure où les dossiers et demandes sont effectués dans les délais. Cependant il indique que les subventions votées fin 2011 pour l'année 2012 ne pourront être versée que durant le premier semestre 2013 sur présentation du rapport d'activité et de la justification des dépenses. De plus, il indique que ce retard a d'ores et déjà été rattrapé (versement de la subvention 2010 de 50 000€ début 2012), et qu'un acompte pour l'année 2011 a déjà été versé (environ 34 000€), ce que confirme M. ZABALA.

Durant l'année 2011, 24 500 € de fonds dédiés ont été utilisés pour la deuxième année consécutive.

L'association est à jour de l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales.

Madame MANZANO précise que le solde de trésorerie disponible au 31 décembre 2011 permettait à l'association de faire face à ses charges de fonctionnement durant 3 mois à cette date.

Le Président soumet aux voix l'approbation du rapport financier 1/01/2011 -31/12/2011.

Le rapport financier 2011 est approuvé à l'unanimité.

III. RAPPORT D'ACTIVITE 2011

(Distribué en fin de séance)

La présentation du rapport d'activité par messieurs ZABALA et CASENOVE s'est déroulée selon les 5 axes présentés dans le rapport moral.

Axe 1 – Amélioration de la qualité du combustible et du service

La présentation débute par la charte de qualité qui a été développée par BE66 pour une utilisation locale dans un premier temps :

« Fourniture de bois combustible déchiqueté avec engagement d'approvisionnement local »

Elaboré par Bois Energie 66 pour une application départementale

Suite à l'AG 2011, un premier comité de pilotage avait été organisé, suivi par un second en novembre. Ces derniers ont permis d'aboutir à un cahier des charges définissant les critères de qualité et les méthodes des contrôles. Une très bonne implication des fournisseurs pour la réalisation de cette charte a été notée, permettant ainsi de créer un outil qui peut être mis en place plus facilement.

La provenance complète du combustible a été définie comme étant :

- **le massif forestier** pour la plaquette forestière
- **l'industriel du bois** générant des déchets de part son activité principale pour les produits connexes,
- **le centre de récolte primaire ou déchetterie** pour les produits en fin de vie

En signant la charte de qualité avec engagement d'approvisionnement local, le fournisseur s'engage à fournir du bois de qualité, en adéquation avec les installations, respectant le contrat d'approvisionnement dont son origine est à 70% comprise dans un rayon de 50 km routiers autour de la chaufferie ou provenant des Pyrénées Orientales.

Pour 2012-2013, la charte de qualité sera lancée officiellement. Il restera à faire adhérer les fournisseurs et à mettre en place les contrôles qualité.

La deuxième action importante menée a été la mise en place d'un cahier de suivi de saison de chauffe afin de produire un bilan annuel à l'échelle départementale.

Il se présente sous la forme d'un cahier papier permettant de renseigner les informations sur la chaufferie et sur l'approvisionnement. Un tableau permet au maître d'ouvrage d'indiquer les caractéristiques de chacune des livraisons avec entre autres la date, humidité, les différents incidents, les consommations d'énergie d'appoint et de secours.

Le taux de retour est très bon puisque 56% des cahiers (photocopies) nous ont été retournés. 19 000 MAP ont été consommés durant la saison de chauffe 2010-2011 pour 9,78 MW en fonctionnement. 40% de plaquettes ont été consommées provenant à 86% du département.

Ce cahier a été testé sur le département et sera diffusé à l'ensemble de la région Languedoc Roussillon pour une utilisation par les missions bois énergie de la région pour 2012-2013.

Courant 2011, 4 approvisionnements ont été suivis, à savoir le réseau de chaleur d'Osséja – échantillon pour mesure d'humidité à chaque livraison – , le collège de Toulouges – appui technique lors de dysfonctionnements – , la maison de la réserve naturelle de Nohèdes – aide pour la réalisation d'un fonctionnement en auto-approvisionnement – et le suivi du plan d'approvisionnement du projet BCIAT 2010 d'ArjoWiggins à Amélie les Bains à travers l'organisation de réunions pour connaître le plan

d'approvisionnement et la part d'approvisionnement local pour la structuration de la filière bois énergie.

Sur ce point, Gérard VOIVRET demande quel sera le volume de bois déchiqueté de provenance locale. Pour répondre à cette question, la parole est laissée à David MEQUIN de la société SOVEN, filiale de COFELY et en charge de l'approvisionnement des 27 400 Tonnes de bois de ce projet.

David MEQUIN indique que 3000 Tonnes de plaquettes forestières seront mobilisées localement (dans un premier temps). Ce volume n'est pas invariable et pourra évoluer en fonction du prix qui sera proposé par les fournisseurs. En effet, le prix de la matière première est primordial pour que le projet soit viable car l'exploitant doit fournir à son client de la vapeur à un prix du kWh déjà fixé.

Thierry REVERBEL s'étonne de ce volume local, car la société COFOGAR avait été consultée dans un premier temps pour ce volume de plaquettes forestières locales (Vallespir essentiellement) et depuis plus de nouvelles. Ce n'est qu'à travers une visite des installations en présence du sous préfet de Céret, qu'il a pris connaissance du nouveau plan d'approvisionnement dont COFOGAR ne fait plus partie. C'est en revanche une entreprise d'Aquitaine qui a été préférée. Le bois sera-t-il donc local ? Thierry REVERBEL déplore de ne pas avoir été tenu informé, et demande qu'il y ait une plus grande prise en compte du bois local dans le plan d'approvisionnement.

David MEQUIN répond que l'intervention d'une entreprise d'Aquitaine ne veut pas dire que le bois ne sera pas exploité localement.

Mais pourquoi alors ne pas faire appel aux entreprises locales ayant l'expérience des forêts du département ?

David MEQUIN explique qu'à travers ce projet BCIAT, COFELY prend tous les risques en investissant (conception, financement, construction, exploitation). De plus, une évolution de la réglementation engendrera probablement une modification du plan d'approvisionnement car l'utilisation de bois de rebut pourrait s'avérer interdit. A suivre.

Il est indiqué que de toute manière, tant que l'ensemble des plaquettes industrielles et bois de rebut ne seront pas utilisées, il sera compliqué pour la filière de se structurer.

Cependant, toute l'assemblée estime que ce projet est intéressant pour la filière départementale malgré des consommations importantes mais raisonnables : 27 400 tonnes soit plus du double de la consommation actuelle granulés compris. Ce sont des projets qui ne se réalisaient pas il y a 5 ans, mais qui ont maintenant le mérite d'exister et de structurer le territoire et la filière.

Frédéric Guillot intervient en précisant que, compte tenu des objectifs de consommation nationaux qui sont importants, le prix du bois énergie est appelé à augmenter au cours des années à venir mais dans une moindre mesure que celui des énergies fossiles.

Alain SIRE complète en expliquant qu'il faut pour ce projet prendre en compte les contraintes et le contexte du territoire ainsi que les économies de marché. Il est essentiel de valoriser le bois local et cela passera par un travail d'amélioration des moyens de production du bois déchiqueté, par un regroupement des propriétaires pour diminuer les coûts d'exploitation, mais également par un effort de la part des industriels. Il faut un coup de pouce des industriels pour avoir des retombées locales.

Bruno MARITON, indique en tant que représentant des propriétaires privés, qu'il lui semble important que le bois local soit utilisé, d'autant plus que les volumes à mobiliser seraient un bon moyen pour les propriétaires du Vallespir d'exploiter les parcelles de châtaignier secs sur pied et ainsi de remettre ces parcelles en production. Il faut savoir que seulement 10 hectares de châtaignier permettent par coupe rase (cas de remise en production d'une parcelle avec des arbres secs sur pied), de mobiliser les 3000 tonnes de plaquettes forestières. Les potentiels de mobilisation sur le territoire sont donc énormes.

Raymond TRILLES, en tant que Président de la Communauté de Communes du Capcir Haut Conflent et du SPIC de Matemale, appuyé par Gérard VOIVRET, indique qu'il est impératif que le prix d'achat du combustible couvre a minima les frais que les producteurs et fournisseurs doivent mettre en œuvre. Il ne faut pas trop tirer les prix vers le bas, ce qui a pour impact d'étrangler les entreprises (bûcherons, débardeurs, transporteurs...). Il faut que chacun gagne sa vie correctement et pas seulement le client final. Les entreprises ne devraient pas avoir à vendre en dessous du prix de revient.

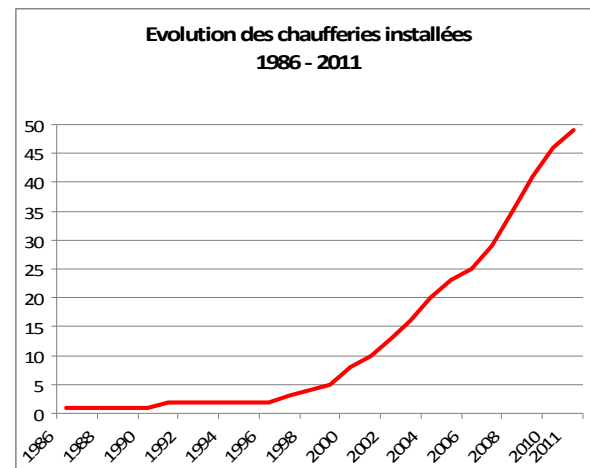
Cette discussion est interrompue pour laisser la présentation des actions se dérouler, mais il est convenu qu'une prochaine réunion se tiendra pour réfléchir ensemble à des solutions permettant à tous les acteurs de trouver leur compte à travers ce projet.

Dans le cadre du contrôle de la qualité, BE66 est en mesure de réaliser des mesures d'humidité et de granulométrie qui sont facturées au prix coûtant, car ce ne sont en effet plus des actions financées.

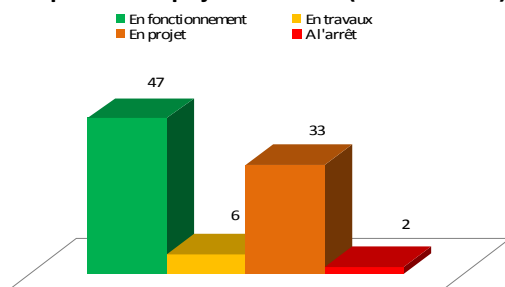
Axe 2 – Détection et diagnostic de nouveaux projets de chaufferies

Une présentation de l'état des lieux de la filière bois énergie dans les Pyrénées Orientales est réalisée à travers une série de cartes, résumées par les graphiques ci-contre. Les points à retenir sont les suivants : Au 31 décembre 2011, 49 chaufferies ont été installées dans les Pyrénées Orientales dont 2 sont à l'arrêt définitif. A cette date, 6 chaufferies étaient en travaux et 33 en projet. Concernant les 11 hangars de stockage en fonctionnement, ils permettent de garantir un combustible sec et de qualité. 4 étaient également en projet fin 2011.

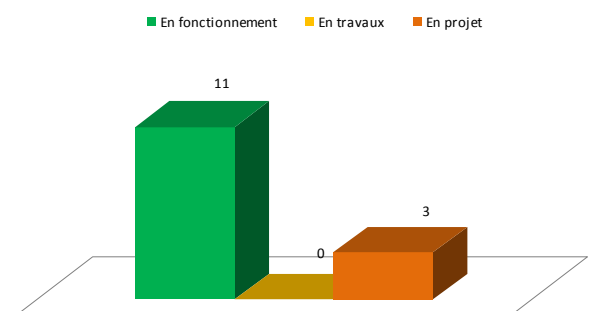
12 MW de puissance de chaudières ont été installés à fin 2011 pour un potentiel de consommation de 28 600 MAP et un volume potentiel stocké sous hangar de 17 300 MAP.



Répartition des projets chaufferies (Décembre 2011)



Répartition des projets hangars (Décembre 2011)



L'année 2011 a été une année riche en détection de projets avec 24 nouveaux projets identifiés et diagnostiqués dont 13 ont fait l'objet d'un rapport détaillé – 5 notes d'opportunité et 8 pré-diagnostic –.

Eric CASENOVE présente un tableau-bilan des notes d'opportunité et pré-diagnostic effectués en 2011 avec un code couleur concernant la situation de chaque projet (suite favorable, en stand by, sans suite, pas de nouvelles) ainsi qu'une indication sur leur pré-faisabilité. Eric CASENOVE indique que les maîtres d'ouvrage sont à la fois publics ou privés, avec des projets très variés de puissances importantes ou plus modestes. La présence des réseaux de chaleur communaux est encore sensible pour 2011 et montre l'engagement des mairies dans l'utilisation d'une énergie renouvelable et locale.

En 2011, 5 nouvelles chaufferies ont été mises à feu :

- Ancienne gendarmerie de Saint Laurent de Cerdans sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Haut Vallespir. Cette chaufferie, au même titre que le réseau de chaleur de La Bastide, est en adéquation avec le développement de la filière bois énergie en Vallespir et permet l'utilisation des hangars de stockage déjà implantés sur le territoire (Prats de Mollo, Saint Laurent de Cerdans, La Bastide) également sous maîtrise d'ouvrage CCHV.
- Réseau de chaleur de La Bastide sous maîtrise d'ouvrage communale. Cette chaufferie est approvisionnée localement par le hangar de stockage de la CCHV situé à La Bastide. Il s'agit de la dernière chaufferie mise à feu en 2011. Elle fait partie, avec Eyne et Bolquère notamment, des réseaux de chaleur communaux distribuant de l'énergie calorifique à des privés, ce qui confirme que les collectivités se lancent de plus en plus dans ce domaine ce qui est une très bonne chose pour le bois énergie.
- Ecole hôtelière de Vernet les Bains sous maîtrise d'ouvrage de l'ALEFPA. Déjà engagée dans l'utilisation du bois énergie avec son bâtiment de la Perle Cerdane à Osséja, l'ALEFPA continue à faire appel à l'énergie verte. L'approvisionnement de cette nouvelle chaufferie s'effectue depuis Osséja par l'entreprise SOULIE.
- Chaufferie de la menuiserie Pujol à Vinça : fonctionnement en auto-approvisionnement avec les chutes de bois et la sciure.
- Entreprise de travaux forestiers Capcir Bois à Formiguères également en auto-approvisionnement et qui chauffe les locaux de l'entreprise ainsi que la maison du gérant.

A noter également la modernisation de la chaufferie du lycée climatique de Font Romeu qui a débuté son fonctionnement pour l'hiver 2011-2012, approvisionnée localement par le SPIC de Matemale.

Au total, la mise en place de ces nouvelles chaufferies permettra d'éviter annuellement le rejet de 1 427 Tonnes de CO₂ et d'économiser 490 TEP (5 Tonne Equivalent Pétrole).

La réalisation de ces projets de chaufferies a bénéficié du concours des partenaires financeurs : ADEME, Région Conseil Général 66 et FEDER, dans la limite de règles d'instruction basées sur des critères technico-économiques.

Axe 3 – Communication, sensibilisation, formation

Le nouveau site internet de BE66 est en fonctionnement depuis septembre 2011 avec de nouvelles rubriques, la publication de newsletters, ainsi que la mise en ligne d'une carte localisant les chaufferies et les hangars en fonctionnement sur le département.

Par ailleurs, BE66 a tenu un stand sur 4 salons ou journées d'informations – Derbi, Energaïa, la journée de l'énergie et l'Eco Festiv'Arles -. BE66 a également participé à l'organisation de l'inauguration de la chaufferie de 1,8 MW du serriste Le Paysan Catalan à Alenya et à la visite des installations bois sur la commune de Bolquère – Pyrénées 2000 lors de la semaine du bois et de la forêt en mai 2011. A cette occasion un reportage de France 3 a été organisé avec pour sujet l'agence départementale Bois Energie 66 et la filière bois énergie dans les Pyrénées Orientales. Cette vidéo a été diffusée au journal le 10 mai 2011.

Durant l'année, 13 interventions ont été effectuées auprès notamment de collectivités, de bureaux d'études et du grand public. 6 formations ont été dispensées à des collégiens, lycéens et collectivités. 2 nouvelles fiches de communication ont vu le jour, ainsi que 7 articles parlant de BE66 ou du bois énergie.

Axe 4 – Appui aux porteurs de projets : accompagnement des maîtres d'ouvrages de chaufferies

Durant l'année 2012, Bois Energie 66 a réalisé un accompagnement des maîtres d'ouvrage de chaufferies afin de garantir des projets techniquement aboutis et d'éviter les contres références. 15 projets de chaufferies ont été accompagnés avec notamment comme mission d'épauler le maître d'ouvrage pour la réalisation du cahier des charges pour l'étude de faisabilité, l'évaluation des études de faisabilité, la rédaction d'avis techniques et la recherche d'informations techniques et réglementaires. Il a été observé un fort besoin à ce niveau car de nombreux mauvais choix techniques sont rencontrés.

Cet accompagnement, jusqu'à fin 2011 non cadré, donnera lieu en 2012 à la mise en place de conventions afin de mieux définir le rôle de BE66 vis-à-vis du maître d'ouvrage et de rendre la réalisation de cette mission plus légitime (voir flash des actions 2012 en cours).

Eric CASENOVE indique que la mise en œuvre de cet accompagnement impacte durablement les choix techniques réalisés dans les projets de chaufferie. L'exemple d'un projet accompagné en collaboration avec Jean-Michel MIVIERE au cours de l'année 2011 l'a montré, avec la mise en place d'une chaudière bois de 200 kW alors que le bureau d'études en prévoyait initialement une de 500 kW. 400 mètres linéaires de réseau ont également été économisés sur ce projet suite à cette intervention.

Afin d'illustrer l'utilité de cet accompagnement, un échantillon des mauvais choix techniques rencontrés en 2011 ou sur des chaufferies déjà en fonctionnement est brièvement présenté – surdimensionnement des chaudières, non prise en compte de l'emprise des camions, silos et systèmes de remplissage/convoyage mal conçus... –, ce qui donne lieu à des réactions dans la salle.

Gérard VOIVRET déplore la présence quasi systématique de problèmes de conception que ce soit pour le bois déchiqueté ou le granulé. Les installations ne sont jamais parfaites du premier coup.

Jean Michel MIVIERE, précise que, malheureusement, les nombreux problèmes sont connus, et malgré la communication et les alertes de BE66 et de lui-même, il faut être certain qu'il y aura toujours des bureaux d'études et maîtres d'œuvre pour en inventer de nouveaux, alors qu'il serait tellement plus simple de reproduire des systèmes simples qui fonctionnent.

Thierry REVERBEL tient à préciser que très souvent on remet la faute sur le fournisseur alors que souvent les installations sont très mal conçues à la base et rendent difficile le rôle du fournisseur en citant l'exemple du collège de Toulouges. Il regrette également que lors de dysfonctionnements, ce soit régulièrement le fournisseur qui soit mis en cause.

Pour reprendre l'exemple de Toulouges, Grégory ZABALA lui répond en rappelant l'historique de cet approvisionnement. Une première livraison présentant trop de fines a engendré des blocages de la vis sans fin. Par la suite, malgré des livraisons correctes en termes de qualité (mesures d'humidité et de granulométrie à l'appui) des blocages subsistaient, ce qui a laissé apparaître des soucis de conception soulevés par BE66. Le remplacement du moteur de la vis d'extraction de silo a été demandé, ainsi que la mise en place d'une sécurité. Le rôle de conseil de BE66 a été rempli en détectant les problèmes et en alertant les différents corps de métiers. La faute du fournisseur n'a pas été reconnue systématiquement à chaque fois.

Axe 5 – Ingénierie ressource bois énergie

Deux nouveaux hangars de stockage ont été mis en service courant 2011, à savoir sur la commune de Bolquère-Pyrénées 2000 et d'Osséja.

Bolquère-Pyrénées 2000 : 720 m² séparés en 2 compartiments de 25*15m pour une capacité de stockage de 3 500 MAP. Le coût de ce hangar est de 496 €HT/m² aidé à 67% par le FEDER, l'ADEME, la Région et le Département. Le hangar permet ainsi à la commune de fonctionner en auto-alimentation.

Osséja : 730 m² pour une capacité de stockage de 3000 MAP. Ce hangar est également utilisé par la commune pour fonctionner en auto-alimentation. Le coût de ce hangar est de 628 €HT/m² aidé à 73% par le FEDER, l'ADEME, la Région et le Département.

BE66 a également suivi l'étude CAPFOR menée par le Syndicat des Propriétaires forestiers sur le territoire du Vallespir.

Suivi du plan bois énergie :

En 2011, les quatre financeurs confondus (FEDER, ADEME, Région Languedoc Roussillon et Conseil Général des Pyrénées Orientales) ont alloués deux fois plus de subventions (1 339 652€) que l'année précédente (688 728€) pour les chaufferies. Cela s'explique d'une part par une importante subvention du FEDER pour la chaufferie de Font Romeu, ainsi que par le maintien des dispositifs d'incitation financière pour les nombreux projets qui les ont sollicité en 2011. Concernant le seul dépôt de dossier pour la mise en place d'un hangar de stockage à Caudiès de Fenouillèdes, 51 000€ ont été votés par le Conseil Général. Les autres projets de hangars actuellement en cours demanderont des subventions sur l'année 2012.

8 222€ d'aides ont été attribués pour la réalisation d'études de faisabilité de chaufferies par le Conseil Régional et l'ADEME. De plus la mission Bois Energie 66 a été subventionnée à hauteur de 128 000€.

Au total, ce sont près de 1 500 000 euros qui ont été apportés par le Plan Bois Energie et le programme compétitivité et emploi du FEDER sur les PO en 2011.

**Monsieur Pierre ESTEVE soumet aux voix l'approbation du rapport d'activité 2011.
Le rapport d'activité 2011 est approuvé à l'unanimité.**

IV. FLASH SUR LES ACTIONS 2012 EN COURS

Atelier technique bureaux d'études :

L'objectif de cette action est d'encourager les bureaux d'études à s'engager dans une démarche de qualité, de favoriser le dialogue et de partager les expériences de terrain.

Cet atelier est programmé le 3 avril 2012 et c'est une action portée par BE66 avec le soutien de l'ADEME, de la Région et du Conseil Général des Pyrénées Orientales, suite aux multiples mauvais choix techniques rencontrés sur la conception des chaufferies (surdimensionnements, silos, adéquation technologie / combustible...)

Convention d'accompagnement personnalisé des maîtres d'ouvrage :

La deuxième action phare de cette année 2012 est la mise en place d'une convention d'accompagnement personnalisé qui aura pour objectif de proposer un accompagnement au maître d'ouvrage de chaufferie ou de hangar de stockage tout au long du projet et/ou de la phase d'exploitation. Cet accompagnement permettra un meilleur suivi des projets avec une légitimité de BE66 et une définition bien claire de notre intervention. Plusieurs maîtres d'ouvrages bénéficient d'ores et déjà de cette convention.

Jean Michel MIVIERE souhaite réagir car il lui semble que l'accompagnement personnalisé proposé par BE66 est une concurrence à son activité de bureau d'étude (Faig Bé) et aux missions qu'il propose. De plus, compte tenu des financements alloués à BE66 (action financée à 50%), le prix proposé est plus avantageux pour les maîtres d'ouvrage.

Frédéric GUILLOT indique que cette action est très intéressante et à conserver pour BE66 car c'est une intervention en amont des projets qui est importante afin d'éviter des projets comportant de nombreuses aberrations techniques. Il indique qu'il y a sûrement moyen de trouver un terrain d'entente entre Faig Bé et BE66.

V. Questions diverses

Philippe LONJON indique que les Communes Forestières de Languedoc Roussillon mettent en place un observatoire régional basé sur le modèle de celui de la région PACA. Cet observatoire aura pour objectif de rassembler l'ensemble des informations techniques des différentes chaufferies en fonctionnement et en projet sur l'ensemble de la région. Pour cela, les missions bois énergie, dont BE66, sont mises à contribution pour le compléter.

Ce dernier permettra aux missions bois énergie et aux partenaires financeurs d'en extraire des ratios régionaux ou inter régionaux qui pourront être utilisés dans les prédiagnostics.

Grégory ZABALA explique que BE66, au même titre que les autres missions bois énergie de la région, a contribué à la validation des informations concernant les chaufferies aux différents stades d'avancement du projet (note d'opportunité, étude de faisabilité, réalisation ou encore exploitation). Ce travail a déjà été entamé en 2011. Un stagiaire des COFOR a pré rempli les informations pour les chaufferies en fonctionnement, et le rôle de BE66 pour l'année 2012 sera de vérifier et compléter les informations manquantes.

Laurent MARGAIL demande si pour tous les hangars mis en place, il a également été intégré un pont bascule ? Il est répondu que pour certains hangar la proximité avec une déchèterie ou une entreprise en possédant déjà un, ne rend pas pertinent l'installation d'un nouveau système de pesée. Pour les autres ce n'est pas le cas.

En tant qu'exploitant, il estime très important de connaître pour chaque livraison le tonnage livré afin de bien maîtriser la qualité et les quantités de combustible entrant et ainsi de pouvoir s'améliorer. La simple estimation du nombre de MAP livrés n'est pas suffisante. Cette remarque est partagée par la majorité de l'assemblée.

CONCLUSION

Pour clôturer l'Assemblée Générale, la vidéo réalisée par France 3 durant la semaine de la forêt et du bois de mai 2011 est projetée. Elle présente l'agence départementale Bois Energie 66 ainsi que la filière bois énergie dans les Pyrénées Orientales.

Clôture de l'assemblée à 17h30.

Le Président

Pierre ESTEVE